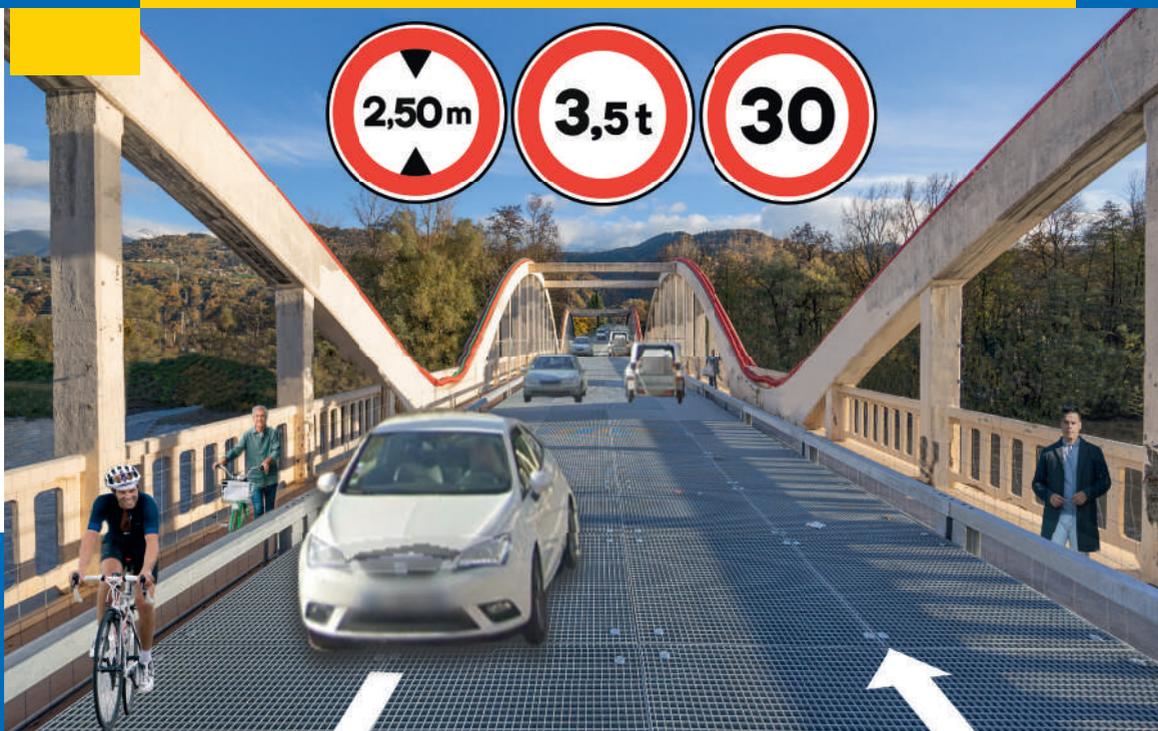


RD10 Réouverture du pont de Brignoud

La sécurité
c'est l'affaire **de tous**



WWW.ISERE.FR

isère
LE DÉPARTEMENT



En attendant un nouveau pont d'ici 2026,
dont la construction démarre en 2024,
le Département a restauré le Pont de Brignoud
pour permettre la circulation des véhicules légers et modes doux.

La sécurité c'est l'affaire de tous



SUR LE PONT

- ■ ■ La circulation est interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes et de plus de 2,5 mètres de haut.
- ■ ■ La circulation est à double sens et la vitesse est limitée à 30 km/h.
- ■ ■ Cyclistes, selon votre pratique et les conditions de circulation empruntez la chaussée ou les trottoirs, pied à terre.
- ■ ■ Piétons, empruntez les trottoirs prévus à cet effet.

ET COMME PARTOUT...

- ■ ■ Automobilistes, cyclistes, piétons restez prudents et faites attention aux autres.
- ■ ■ Cyclistes, piétons veillez à vous équiper pour améliorer votre visibilité la nuit.



Département de l'Isère - DIRE - Service communication et événementiel - Photo : © F. Patou - D.R. - Adobe Stock

Maison de Département du Grésivaudan

53 Route de Barraux - 38530 Barraux

☎ 04 56 58 16 00

isère
LE DÉPARTEMENT

WWW.ISERE.FR

